

## Opinion Beltug

### « L'Autorité de protection des données est trop importante pour ne pas lui donner toutes les chances. »

**L'Autorité de protection des données (APD) est dans l'œil de la tempête. Le secrétaire d'État Matthieu Michel et le Parlement fédéral travaillent à une réorganisation. Beltug, l'association des CIO et des décideurs dans le domaine des technologies numériques, espère que les décideurs et décideuses politiques sauront saisir l'occasion pour adapter en profondeur le fonctionnement de l'APD et répondre aux besoins concrets.**

En tant qu'autorité de contrôle en matière de protection des données, l'Autorité de protection des données remplit un rôle essentiel au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics. Plus notre société se numérise et plus le poids des données s'accroît, plus il est important de disposer d'une APD forte et performante. L'objectif est de parvenir à une meilleure protection des données de tous les citoyens.

Il est désormais de notoriété publique que les choses vont mal au sein de cette institution fédérale. Une réorganisation s'avérerait nécessaire, et c'est une bonne chose que le secrétaire d'État Michel et la Commission parlementaire Justice (dont relève l'APD) s'y attellent. C'est l'occasion de faire de l'APD une organisation mieux armée pour assumer son rôle crucial.

Le fondement de cette réforme est de permettre à l'APD d'apprécier des choses en toute indépendance et de disposer d'une structure lui permettant d'intervenir de manière décisive. En d'autres termes, un renforcement est nécessaire, car l'organisation est aux prises avec un manque aigu de personnel et de ressources. Mais ce n'est pas tout.

#### **Une APD forte mais aussi pragmatique**

Les contacts avec les membres de Beltug montrent que, trois ans après la mise en œuvre du RGPD, de nombreuses questions subsistent sur la façon d'appliquer les règles en pratique. N'oublions pas que le RGPD et les centaines de pages d'avis de l'APD et du Comité européen de la protection des données qui ont suivi sont des textes juridiques, avec une marge d'interprétation. Lorsque les gens songent à la vie privée, ils pensent généralement à des entreprises comme Meta (Facebook, Whatsapp, Instagram), Google, Microsoft,... mais le RGPD s'applique à toutes les entreprises, de l'entreprise unipersonnelle à la grande multinationale.

Chaque entreprise, chaque organisme public cherche à savoir ce qu'il faut faire exactement au moment de mettre en œuvre ces règles dans leur pratique quotidienne, principalement dans les systèmes informatiques.

Nous préconisons donc une Autorité de protection des données forte, qui aide les entreprises et les institutions publiques à appliquer la réglementation de la meilleure façon possible. Une telle autorité pourra jouer un rôle important en expliquant les règles complexes et en apportant plus de sécurité (juridique) au travers de recommandations pratiques, y compris pour les citoyens.

Pour donner un exemple : le RGPD stipule que vous ne pouvez conserver des données que tant que cela est justifié. Ce qui amène chaque entreprise à se demander combien de temps elle peut conserver les CV de candidature, les registres des systèmes informatiques pour les contrôles de sécurité, les plaintes, .... Que de temps et d'efforts perdus! Beltug a elle-même élaboré une proposition à ce sujet, mais il serait préférable que l'APD communique elle-même.

Ou mieux encore : l'APD a une vue d'ensemble unique de ce qui ne va pas. Pourquoi ne pas tirer et partager les enseignements les plus importants des expériences apportées par les jugements pour violations ?

### **Accès facile**

Aujourd'hui, il n'est plus question d'un accès facile pour les Data Protection Officers – l'APD agissant réellement comme un partenaire. Le temps de réponse de l'APD est imprévisible et souvent trop long. Alors même que les entreprises qui posent des questions sont précisément celles qui prennent vraiment le RGPD à cœur.

Les inspections pourraient également être plus conviviales pour les clients. En cas de plainte, l'APD pourrait inspecter l'organisation concernée afin de déterminer si la plainte est fondée et si des mesures doivent être prises. Cependant, les questionnaires que les organisations contrôlées doivent remplir sont très longs et doivent être envoyés dans un laps de temps très court. Or, il faut souvent plusieurs mois, voire plus d'un an, pour que l'APD poursuive le traitement d'un dossier. Pendant ce temps, les organisations tâtonnent dans l'obscurité, ne disposent pas des informations nécessaires qui leur permettraient d'améliorer leur approche et courent davantage de risques de plaintes, d'enquêtes ou d'amendes.

Une APD fonctionnant correctement est nécessaire pour renforcer le paysage de la protection de la vie privée en Belgique. Cette autorité a un rôle important à jouer, qui va bien au-delà de l'émission d'amendes et d'avis sur la législation. Par le biais de recommandations concrètes, l'APD peut donner un grand coup de pouce à la protection de la vie privée dans les entreprises et les pouvoirs publics, le citoyen en sortant gagnant.

Tout le monde mérite une Autorité de protection des données ayant la capacité d'accompagner la numérisation de la société. Chères et chers décideurs et décideuses politiques, nous espérons que vous ferez en sorte de pourvoir cette autorité des ressources nécessaires, de la structure adéquate et d'un cadre qui permettront de vraiment faire passer la confidentialité et la protection des données dans notre pays à un niveau supérieur.

Il est en outre urgent d'approfondir le débat sur la vie privée et la numérisation, afin de trouver un équilibre entre la protection de la vie privée et les avantages des applications dans le domaine de la santé, de la prévention de la fraude, etc.